



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

22387

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**ONU DI**

---

Projet : MAG/91/004

"Appui au Développement de la PME/PMI"

*DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIEL*

*TEXTILE ET CONFECTION*

*Rapport présenté par :*

**SERDI**

Sociétés d'Etudes et de Réalisation pour le Développement Industriel

**AOUT 1995**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION . . . . .	1
1.- DESCRIPTION DU SOUS-SECTEUR TEXTILE-CONFECTION . . . . .	3
2.- ENVIRONNEMENT DU SOUS-SECTEUR TEXTILE-CONFECTION . . . . .	12
2.1.- REGLEMENTATIONS PARTICULIERES . . . . .	12
2.1.1.- Douanières - fiscalité - règles à l'exportation . . . . .	12
2.1.2.- Normes . . . . .	15
2.2.- INSTITUTIONS D'APPUI . . . . .	15
2.2.1.- Formation . . . . .	15
2.2.2.- Informations . . . . .	17
2.2.3.- Financement . . . . .	18
2.2.4.- Commercialisation . . . . .	18
2.3.- ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES EXISTANTES . . . . .	19
3.- GESTION STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (GSDI) . . . . .	21
3.1.- PRÉSENCE D'ENTREPRENEURS PRENANT DES INITIATIVES . . . . .	21
3.2.- OPPORTUNITES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DES MARCHES . . . . .	22
3.3.- VALORISATIONS DES RESSOURCES NATURELLES ET DES AVANTAGES COMPARATIFS . . . . .	24
3.4.- POTENTIALITES DE CREATION D'EMPLOIS . . . . .	27
3.5.- DECENTRALISATION ACTUELLE DU SOUS-SECTEUR . . . . .	28
CONCLUSION . . . . .	29

## INTRODUCTION

Dans le cadre des mesures d'ajustement structurel prises par le gouvernement, la nouvelle orientation de la politique économique s'est manifestée par l'acceptation d'une économie ouverte et axée sur le marché et visant la réorientation du rôle de l'Etat vers le soutien de l'activité économique privée. Les mécanismes de l'économie de marché deviennent la règle du jeu, et l'initiative privée est appelée à jouer un rôle important.

La présente étude diagnostic porte sur le sous-secteur Textile-Confection. Elle a été réalisée par la SERDI (Société d'Etudes et de Réalisation pour le Développement Industriel). Elle constitue une étape importante dans la mise en place de la Gestion Stratégique du Développement Industriel (GSDI), dans la mesure où elle permet :

- d'améliorer la connaissance du sous-secteur textile-confection ;
- de concerter les informations contenues dans ce diagnostic avec d'autres sources d'informations ;
- de prendre une décision en matière de choix de la filière où se fera l'application de la GSDI.-

Selon les termes de références l'étude comprend trois parties :

- la description du sous-secteur ;
- l'analyse des contraintes et facteurs favorables au développement du sous-secteur (environnement) ;
- la Gestion Stratégique de Développement Industriel (GSDI).-

Nous nous sommes basés sur les résultats des contacts avec :

- les entreprises industrielles du sous-secteur ;
- les entreprises de service de la zone franche (agent d'achat) ;
- les associations professionnelles ;
- les Ministères techniques concernés (Ministère de la Promotion Industrielle et de l'Artisanat, Ministère du Commerce, Institut National de la Statistique ...) ;
- les organismes de coopération internationaux.-

Une collecte exhaustive des données concernant toutes les sociétés du sous-secteur était impossible, du fait que les contacts avec certaines entreprises ont été difficiles.

Par ailleurs, la consultation des rapports d'études et divers documents, touchant le sous-secteur, réalisés avant a été effectuée dans la mesure où les dits documents nous ont été accessibles.

Nous tenons à signaler dans le présent rapport l'inexistence d'une véritable transparence en matière d'information industrielle et des inconvénients que cette situation entraîne dans le domaine de la prévision et de la programmation sectorielle.

## 1.- DESCRIPTION DU SOUS-SECTEUR TEXTILE-CONFECTION

### - Composition (cf Tableau)

Le sous-secteur textile-confection regroupe une centaine d'entreprises industrielles, en amont desquelles se développent la culture et l'éporenage du coton. La filière dans l'ensemble tient une place importante pour l'économie du pays.

Le sous-secteur est composé :

- . d'unités textiles travaillant le coton local et les fibres synthétiques importées, et intégrant ou non la confection à leur activité ;
- . d'unités de bonneteries et de confections ;
- . des ateliers satellites (serigraphie, sous-traitance en montage des vêtements...) dont le plus important est un atelier de sérigraphie qui utilise plus de 40 ouvriers.

Les ateliers de montage de petite taille (dizaine d'emplois) ne sont pas pris en compte dans la présente étude.

### - Date de création

Dans le sous-secteur

- . 21 unités sont installées avant 1990 ;
- . 58 unités de 1990 à mi-95 ;
- . 6 unités en cours d'installations.

Les plus anciennes sont les unités textiles (COTONA, SOTEMA ...) et les confections initialement desservant le marché local (MADIMPORT, VETTEX ...).

### - Régime de fonctionnement (cf Tableau)

20 % de ces unités évoluent sous le régime du code des investissements (CI)

19 % sous le régime général (RG) après avoir bénéficié des avantages du Code des Investissements (CI)

61 % sous le régime de Zone Franche industrielle (ZF).

**- Localisation et emplois (cf Tableau)**

Concentrées à Antananarivo et ses alentours (y compris Antsirabe), les industries du sous-secteur utilisent en 1995, 28.000 personnes. Elles se répartissent comme suit selon le nombre d'emplois :

inférieur à	40 emplois	: 13 entreprises
entre 40 et	100 emplois	: 21 entreprises
entre 100 et	500 emplois	: 30 entreprises
entre 500 et	1.000 emplois	: 11 entreprises
supérieur à	1.000 emplois	: 5 entreprises
en cours d'installation		: 6 entreprises

**- Produits fabriqués et capacité de production (cf tableau)**

Fils à coudre, fils de coton, tissus chaîne et trame, tissus maille, nappes, couverture pour les unités de textiles.

Tee-shirt, pulls, robes enfants, pantalon, bermudas, shorts, vêtement de sports et d'enfants pour les confectionneurs.

**- Chiffre d'affaires**

Le Chiffre d'affaires global du sous-secteur est d'environ 350 milliards de FMG en 1994 (cours moyen du FF = 600 FMG, du US\$ = 3.300 FMG).

Pour les confectionneurs façonniers (ou sous-traitant), au nombre de 53 sur 69 confectionneurs installés, le chiffre d'affaires représente le coût de la façon, payé par les clients qui sont en général leur maison-mère ou partenaires ; dans ce cas toutes les matières sont fournies par ces derniers.

**- Clients et fournisseurs**

Les unités textiles approvisionnent le marché local de tissus, les artisans-confectionneurs et les confectionneurs locaux, et exportent dans les pays Européens.

Les confectionneurs exportent vers les USA, Europe, les Iles de l'Océan Indien et écoulent leur 2<sup>e</sup> choix sur le marché local.

Les matières premières proviennent de l'Europe, Maurice, Hong Kong, Inde, Indonésie .... Le coton malgache est utilisé par les unités textiles.

Sous-secteur Textile et Confection : LOCALISATION - REGIME - EFFECTIF

Rang	RAISONS SOCIALES	ADRESSE	VILLE	B.P.	Téléphone	Fax	ACTIVITES	REGIME	EFFECTIF
1	AQUARELLE (Grp Floreal)	ZIF Tanjombato	TANA 102				C	ZF	-
2	ATELIER DE CONFECTION DE VETEMENTS	c/o Garage MANDA Behorinka	TANA 101	743	340 05		C	RG	A
3	BEDA EXPORT	Lot II A 150 D Nansana	TANA 101	3 705	406 00	415 78	C	ZF	C
4	CARTAL TEXTILE	Imm. SACM Antananarivo	TANA 101	8 524	227 88	350 91	C	ZF	C
5	CONFECTA	Anosivavaka Ambohimananina	TANA 101	8 138	320 00		C	CI	B
6	CORAV	Ambatomaro	TANA 101	5 256	409 27		C	CI	B
7	COROMAD	Zone Ind. Ankorondrano	TANA 101	4 452	355 40	335 39	C	ZF	D
8	COTE SUD	Anosivavaka Ambohimananina	TANA 101	1 271	228 23	244 67	C	ZF	C
9	COTONA	Rte de Tananarive, Antsirabe	TANA 110	45	494 22		T	CI	B
10	CREATEX	PK 14,5 Rte de Majunga	TANA 105	3 315	452 47		C	CI	B
11	CREATION COLOMBE	Lot IIW Rue Vitor Franc Ankorahotra	TANA 101	4 390			C	CI	A
12	CTOI	Antsirabe	TANA 110	328	493 85	491 22	C	ZF	C
13	DEMAD	Mandrosoa Ivato	TANA 105	71	451 02	450 97	C	ZF	C
14	EAGLES	Lot 044 F Ankadilalana	TANA 101		440 67		C	ZF	A
15	EPSILON	Anosivavaka Ambohimananina	TANA 101	1 271	257 30	244 67	C	ZF	C
16	Ets BRUAUX	IV MA 79 Mahabahaoka Ivato	TANA 101				C	ZF	B
17	Ets Danielle	Ouest Antanimora	TANA 101		266 34	266 34	C	RG	A
18	FANAVOTANA	PK 12 Rte Majunga	TANA 105		443 24		T	CI	C
19	FATEXMA	PK 12 Rte de Majunga	TANA 105		452 00	452 02	C	ZF	C
20	FBOI	ZIF Tanjombato	TANA 102	448	330 29	330 29	C	ZF	C
21	FESTIVAL	Ambohipanja - Ifaty	TANA 103	8 728			C	ZF	-
22	FITERAMA	RUE ANDRIANALIFY Androhibe	TANA 101	943	420 56		T	CI	A
23	FLOREAL	Zone Ind. Ankorondrano	TANA 101	8 302	228 69	289 24	C	ZF	B
24	G.I.S.	Lot SIAD 54 Ambohidilao	TANA 101	8 199	249 88		C	RG	A
25	GRIFFY	Ambatobe	TANA 102	3 531	401 04	347 40	C	ZF	D
26	HANTASGA	PK 3 Rte de Majunga	TANA 101				C	CI	B
27	HARY	Andraharo c/o OCEANTRADE	TANA 101	93	303 04		T	RG	B
28	HC GARMENTS	ARO Andranotapahina PK 12	TANA 105	8 491	452 95	404 11	C	ZF	C
29	HIRTEX	Anosivavaka Ambohimananina	TANA 101	8 138	261 36	283 02	C	ZF	C
30	HR CONFECTION	Ambalavao Isotry	TANA 101				C	RG	A
31	IMES PRODUCTION	Enceinte FIBATA Analamahitsy	TANA 101	5 280	435 25		C	ZF	C
32	JANEL FACTORY	SBGEFON Tanjombato	TANA 102	1 406	467 25	467 24	C	ZF	C
33	JOIE	ZIF Tanjombato	TANA 102	8 346	464 95	464 96	C	ZF	C
34	LAGUNA	Ambohibao	TANA 101	4 470	219 66	278 61	C	ZF	B

Sous-secteur Textile et Confection : LOCALISATION - REGIME - EFFECTIF

Rang	RAISONS SOCIALES	ADRESSE	VILLE	B.P.	Téléphone	Fax	ACTIVITES	RÉGIME	EFFECTIF
35	LOOKBYPORT	Ankaditoha	TANA 101		347 21		C	CI	B
36	MACLOEX	Rte Mahajanga	TANA 101	886	358 48	215 78	C	ZF	-
37	MACOTEX	Lot IV 27 Ter Andranahaotra Itaosy	TANA 102	9 022	352 92	352 93	C	ZF	C
38	MADAGASCAR KNITTERS	Lot 290 MC Mandrosoa Ivato	TANA 105		449 01		C	ZF	D
39	MADATEX	Talatataty	TANA 105	5 147	325 77	325 77	C	CI	C
40	MADGABEST	Ivato Lot K 4 098 Bis	TANA 105		281 88		C	ZF	C
41	MADIMPORT	Anosizato	TANA 101	3 216	303 99	202 76	C	ZF	D
42	MAINTEXTILE	Cité BRGM Ampandrianomby	TANA 101	4 418	410 30	410 30	C	ZF	C
43	MALGACHE TEXTILE	Ivato	TANA 105	52			C	ZF	C
44	MANANTSOA	Itaosy	TANA 102		269 29		C	RG	A
45	MATEZA	Lot IVR 99 BIS Antanimena	TANA 101	213	291 79		C	ZF	B
46	MAVITEX	ZIF Tanjombato	TANA 102	448	468 04	468 04	C	ZF	D
47	MERRY SPORT	PK 3 Route de Majunga	TANA 101				C	CI	C
48	MIKENI MADAGASCAR	Rte de Majunga	TANA 101	777	216 04	356 02	C	ZF	C
49	NCS	ZI ARO Ambohidratrimo	TANA 105				C	ZF	-
50	NEW TEXTILE	Rte Digue, PK 8,5	TANA 101	1 047	234 28	225 61	C	ZF	B
51	NOVA KNITS	ZIF Tanjombato	TANA 102		253 12		C	ZF	B
52	OCEANTEX	Andraharo - C/OCBANTRADE	TANA 101	21 BIS	303 03		C	ZF	D
53	OTM	Ambohitsy	TANA 101	207	223 73	280 64	C	ZF	C
54	OVERSEAS GLOVES MADAGASCAR	Lot IV R 30 Ter Mahazoarivo	TANA 101		349 12	262 86	C	ZF	B
55	PANTHER MADAGASCAR	ZIF Tanjombato	TANA 101				C	ZF	-
56	PERLIN S.A	Lot III 35 Ter Androhibe	TANA 101		420 13	430 61	C	ZF	B
57	PILATEX	119 A Antanetibe Antehiroka	TANA 105		208 31		C	ZF	B
58	PLG CONFECTION	ZI Tanjombato	TANA 102	345	208 38	314 94	C	ZF	C
59	POLYCHROME	Ambohimananana Anosivavaka	TANA 101	1 271	228 23	244 67	CO	ZF	C
60	PRETEXPORT	Rue NAKA Rabemanantsoa	TANA 101	3 019	262 30	351 25	C	ZF	D
61	PROCOM	15, Rue RAZAFIMAHANDRY	TANA 101	1 075	223 33		C	CI	B
62	FULL OVER DE MADAGASCAR	Imm. SME Rte des Hydrocarbures	TANA 101		213 47		C	ZF	D
63	ROLFA CONFECTION	Lot IVT 153 Antanimena	TANA 101				C	RG	A
64	SAMAF	Malaza Tanjombato	TANA 102		462 95		CO	CI	C
65	SATI	Malaza Tanjombato	TANA 102	104	462 95	465 43	T	CI	B
66	SEPM	Cité des Assureurs Itaosy	TANA 102		417 26	267 52	C	ZF	C
67	SHYAM	16, Rue du Commerce	TAMV 501	547			C	RG	B
68	SIBO	Mandrosoa Ivato	TANA 105		230 10		T	RG	A
69	SINO MALAGASY KNITTERS	Andraharo	TANA 101	5 203	331 45		C	ZF	B

Sous-secteur Textile et Confection : LOCALISATION - REGIME - EFFECTIF

Rang	RAISONS SOCIALES	ADRESSE	VILLE	B.P.	Téléphone	Fax	ACTIVITES	REGIME	EFFECTIF
70	SITEX	5, Rue DE LATRE DE TASSIGNY	TANV 501				T	CI	B
71	SOBOMA	PK 11,5 Rte de Majunga	TANA 105	3 789	443 39	448 91	CO	RG	C
72	SOMACOU	Itafy	TANA 103		424 82		T	RG	D
73	SOMATEX	ZIF - Tanjombato	TANA 102	1 530	460 75		T	RG	B
74	SORACO	Anosirnasina Itasy	TANA 102	3 886			C	RG	A
75	SOTEMA	Mahajanga	MAJG 401	375	226 82	293 49	CO	RG	E
76	Sté Industrielle de Confection	II R 12 C Betongolo	TANA 101				C	CI	B
77	TARANA	Tanjombato ZI	TANA 102		255 45		C	ZF	B
78	TEXTIMA	Anosivavaka Ambohumanarina	TANA 101	3 761	333 30	201 88	C	ZF	A
79	TRICA	Antarabe	TANA 110	289	484 88	493 81	C	RG	A
80	TRICO SB	39/40 Rue Richelieu Mahajanga	MAJG 401				C	CI	B
81	TROPIC MAD (Grp FLOREAL)	Zone Ind. Ankorondrato	TANA 101	8 302	226 79	338 78	C	ZF	-
82	VETTEX	ZI FORRELO Tanjombato	TANA 102		463 23		C	RG	C
83	VF PRODUCTION	ZIF Tanjombato	TANA 102				C	ZF	-
84	VICTORY GARMENTS	Ambohidratrimo	TANA 105				C	ZF	C
85	VOLCANO	Antarabe	TANA 110				C	ZF	C
86	ZADIG	ZIF Tanjombato	TANA 102		467 21		C	ZF	C

Source : SERDI

ACTIVITES :

C : Confection  
T : Textile  
CO : Textile ET Confection  
O : Autre

CLASSE D'EFFECTIF :

A : emplois < 40  
B : 40 ≤ emplois < 100  
C : 100 ≤ emplois < 500  
D : 500 ≤ emplois < 1.000  
E : emplois ≥ 1000

REGIME :

RG : Régime Général  
CI : Code des Investissements  
ZF : Zone Franche

Sous-secteur Textile et Confection : CAPACITE ANNUELLE DE PRODUCTION

Rang	RAISONS SOCIALES	Produit 1	Cap 1	Unité 1	Produit 2	Cap 2	Unité 2
1	AQUABELLE (Grp Floreal)						
2	ATELIER DE CONFECTION DE VETEMENTS	Bleu de trav.	150	Pce	Tissage	6	Panneau
3	BEDA EXPORT	Chemise/Jupe/Pantalon	420 000	Pce			
4	CARTAL TEXTILE	Chemise/Pantalon/Blouson/Robe	100 000	Pce			
5	CONFECTA	Tee-shirt	750 000	Pce			
6	CORAV						
7	COROMAD	Tee shirt	2 520 000	Pce	Polo	1 296 000	Pce
8	COTE SUD	Pantalon/Short/Bermuda en Jean	174 862	Pce			
9	COTONA	Filature	5 500	T	Tissage	30 000	KM
10	CREATEX	Séniographie	1 000 000	Pce	Confection	NC	
11	CREATION COLOMBE	Robe et autres pour enfants	4 200	Pce			
12	CTOI	Chemise/Short/Broderie/Nappe	240 000	Pce			
13	DEMAD	Pantalon/Chemise	1 500 000	Pce			
14	EAGLES	NC	NC				
15	EPSILON	Vêtement de trav. - Pantalons	120 000	Pce	Chemise	36 000	Pce
16	Eta BRUAUX						
17	Eta Danielle						
18	FANAVOTANA	Fil - Couverture	600	T	Toile eoru	960 000	M
19	FATEXMA	Polo	150 000	Pce			
20	FBOI	Articles confectionnés	120 000	Pce			
21	FESTIVAL						
22	FITERAMA	Nappe	300	Pce	Couverture	12 000	Pce
23	FLOREAL	Pull-Over	1 400 000	Pce			
24	G.I.S.	Articles confectionnés	3 680	Pce			
25	GRIFFY	Vêtements enfant/Robe/Pantalon/chemise brodés	1 100 000	Pce			
26	HANTASOA						
27	HARY	Tricotage	400	T			
28	HC GARMENTS	Pantalon/Chemise	400 000	Pce			
29	HIRTEX	Pull-Over	375 000	Pce			
30	HR CONFECTION	Robe ensemble	28 800	Pce			
31	IMES PRODUCTION	Lingerie	600	Pce	Set et serviettes	20 000	Pce
32	JANEL FACTORY	Pantalon/Short/bermuda	240 000	Pce			
33	JOIE	Vêtements et pantalons	70 000	Pce			
34	LAGUNA	Textile et confection					
35	LOOKEXPORT	Confection					
36	MACLOEX						
37	MACOTEX	Blouson - articles confectionnés	72 000	Pce	Veste	36 000	Pce
38	MADAGASCAR KNITTERS	Pull-Over	144 000	Pce			
39	MADATEX	Vêtement enfant	180 000	Pce	Vêtement homme/femme	160 000	Pce
40	MADGABBEST	Article confectionné Jeans	1 200 000	Pce			
41	MADIMPORT	Vêtement enfant/Pyjama	7 200 000	Pce			
42	MAINTEXTILE	Article confectionné	120 000	Pce			
43	MALGACHE TEXTILE	Confection tee-shirt	100 000	Pce			
44	MANANTSOA	Vêtement de trav./Chemise/Pant./Impression	10 000	Pce			
45	MATEZA	Chemise et chemisier	270 000	Pce			

Sous-secteur Textile et Confection : CAPACITE ANNUELLE DE PRODUCTION

Rang	RAISONS SOCIALES	Produit 1	Cap 1	Unité 1	Produit 2	Cap 2	Unité 2
46	MAVITEX	Vêtements pour enfant	1 100 000	Pce			
47	MERRY SPORT	Maillot	15 000	Pce	Short	25 000	Pce
48	MIKENI MADAGASCAR	Robe à smock/Pyjama/Liquette	36 000	Pce			
49	NCS						
50	NRW TEXTILE	Confection					
51	NOVA KNITS	Trioit	360 000	Pce			
52	OCEANIBY						
53	OTM	Vêtements enfant	720 000	Pce			
54	OVERSEAS GLOVES MADAGASCAR	Confection - Gants					
55	PANTHER MADAGASCAR						
56	PERLIN S.A.	Confection enfant - Smock					
57	PILATEX	Foulards - Confection - Cravattes					
58	PLG CONFECTION	Pantalon	70 000	Pce			
59	POLYCHROME	Bonneterie - Sports wear - Tee-Shirt					
60	PRETEXPORT	Chemise - Tee-shirt	500 000	Pce			
61	PROCOM	Articles confectionnés					
62	PULL OVER DE MADAGASCAR	Pull-Over	420 000	Pce			
63	ROLFA CONFECTION	Chemise					
64	SAMAF	Tricotage - Tenure - Tee-shirt - Polos					
65	SATI	Tenures - Fils					
66	SEPM	Articles en ruban					
67	SHYAM	Chemises	37 500	Pce			
68	SIBO	Tricotage synthétique					
69	SINO MALAGASY KNITTERS	Pull-Over	1 000 000	Pce			
70	SITEX	Textile					
71	SOBOMA	Tricotage - Confection	500	T	Tenure	400	T
72	SOMACOU	Fils - Couverture					
73	SOMATEX	Bonneterie	360	T			
74	SORACO	Vêtements de travail	NC				
75	SOTEMA	Filature - Tissage - impression - confection					
76	Sté Industrielle de Confection						
77	TARANA						
78	TEXTIMA	Tee-shirt - Polo					
79	TRICA	Tee shirt	24 000	Pce	Joggag	3 600	Pce
80	TRICO SB	Tricotage/tissage synthétique					
81	TROPIC MAD (Grp FLORBAL)	Tee-shirt - Polos					
82	VETTEX	Confection					
83	VF PRODUCTION	Confection					
84	VICTORY GARMENTS	Confection					
85	VOLCANO	Confection					
86	ZADIG	Vêtement enfant	360 000	Pce			

Source : SERDI

Rang	RAISONS SOCIALES	Produit 3	Cap 3	Unité 3	Observations
1	AQUARELLE (Grp Floreal)				Nouvellement installé
2	ATELIER DE CONFECTION DE VETEMENTS	Imper	100	Pce	
3	BEDA EXPORT				
4	CARTAL TEXTILE				
5	CONFRCTA				
6	CORAV				
7	COROMAD				
8	COTE SUD				
9	COTONA	Finissage	22 000	KM	
10	CREATEX				
11	CREATION COLOMBE				
12	CTOI				
13	DEMAD				
14	EAGLES				
15	EPSILON	Pantalon	55 000	Pce	
16	Ets BRUAUX				
17	Ets Damelle				
18	FANAVOTANA	Couverture	72 000	Pce	
19	FATEXMA				
20	FBOI				
21	FESTIVAL				Nouvellement installé
22	FITERAMA	Tissus de bometene			
23	FLOREAL				
24	GIS				
25	GRIFFY				
26	HANTASOA				
27	HARY				
28	HC GARMENTS				
29	HIRITEX				
30	HR CONFECTION				
31	IMES PRODUCTION				
32	JANEL FACTORY				
33	JOIE				
34	LAGUNA				
35	LOOKEXPORT				
36	MACLOEX				Nouvellement installé
37	MACOTEX	Pantalon	100 000	Pce	
38	MADAGASCAR KNITTERS				
39	MADATEX				
40	MADGABRST				
41	MADIMPORT				
42	MAINTEXTILE				
43	MALGACHE TEXTILE				
44	MANANTSOA				
45	MATEZA				

Rang	RAISONS SOCIALES	Produit 3	Cap 3	Unité 3	Observations
46	MAVITEX				
47	MERRY SPORT				
48	MIKENI MADAGASCAR				
49	NCS				Nouvellement installé
50	NBW TEXTILE				
51	NOVA KNITS				
52	OCEANTEX				Nouvellement installé
53	OTM				
54	OVERSEAS GLOVES MADAGASCAR				
55	PANTHER MADAGASCAR				Nouvellement installé
56	PERLIN S.A.				
57	PILATEX				
58	PLG CONFECTION				
59	POLYCHROME				
60	PRETEXPORT				
61	PROCOM				
62	PULL OVER DE MADAGASCAR				
63	ROLFA CONFECTION				
64	SAMAF				
65	SATI				
66	SEPM				
67	SHYAM				
68	SIBO				
69	SINO MALAGASY KNITTERS				
70	SITEX				
71	SOBOMA	Confection	1 500 000	Poe	
72	SOMACOU				
73	SOMATEX				
74	SORACO				
75	SOTEMA				
76	Sté Industrielle de Confection				
77	TARANA				
78	TEXTIMA				
79	TRICA				
80	TRICO SB				
81	TROPIC MAD (Grp FLOREAL)				
82	VETTEX				
83	VF PRODUCTION				Nouvellement installé
84	VICTORY GARMENTS				
85	VOLCANO				
86	ZADIG				

Source : SERDI

## 2.- ENVIRONNEMENT DU SOUS-SECTEUR TEXTILE-CONFECTION

### 2.1.- REGLEMENTATIONS PARTICULIERES

#### 2.1.1.- Douanières - fiscalité - règles à l'exportation

Il n'existe pas de réglementation particulière aux entreprises du sous-secteur textile-confection. Les réglementations fiscales, douanières, à l'exportation ... sont valables pour tous les secteurs. Elles varient selon le régime des entreprises :

- . régime du droit commun ;
- . du code des investissements ;
- . régime des zones franches.-

et à l'intérieur de chaque régime, selon les catégories :

- . PME et agrément de base pour le code des Investissements ;
- . entreprise Industrielle, entreprise de service .. pour les Zones Franches.-

Dans tous les cas, ces entreprises doivent se constituer en société de droit malgache et se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les autres dispositions réglementaires tendent à la protection de l'environnement, de la santé publique et à la protection du sous-secteur.

Les manufactures, ateliers, usines et tous autres établissements qui présentent des causes de danger ou des inconvénients pour la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage sont régis par des dispositions réglementaires qui prévoient 3 classes d'établissements :

- 1° Classe : Etablissements qui doivent être éloignés des habitations ;
- 2° Classe : Etablissements dont l'éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire mais dont l'exploitation ne peut être autorisée qu'à condition que des mesures soient prises pour prévenir les dangers ou incommodités ;
- 3° Classe : Etablissements qui ne présentant pas d'inconvénients graves ni pour le voisinage ni pour la santé publique sont seulement soumis à des prescriptions générales.

L'application de ces dispositions pour le sous-secteur Textile-Confection se présente comme suit :

DESIGNATION DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE	INCONVENIENTS	CLASSE
. Atelier de fabrication de tissus	Bruit, trépidation	2
. Unité de tricotage et transformation de fils à l'aide de métiers mécaniques		
- Rectilignes à navette battante	Bruit, trépidation	2
- A navette rotative	Bruit, trépidation	3
. Traitement des tissus et dérivés		
- Par acide chloridrique gazeux	Emanations nuisibles	2
- Par acide sulfurique dilué	Altération des eaux	2
. Blanchiment des fils, laines, tissus		
- Par chlore	Odeur, émanations nuisibles	2
- Par hypochlorite ou acide sulfureux	Odeur, émanations nuisibles, altération des eaux	3

Aussi les entreprises du sous-secteur appartiennent aux classes 2 et 3 mais aucune dans la classe 1 où l'éloignement des habitations est obligatoire.

Pour les entreprises traitant les tissus par produits chimiques (classe 2), l'éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire mais l'exploitation ne peut être autorisée qu'à condition que des mesures soient prises pour prévenir les dangers ou incommodités

L'application des textes réglementant la protection de l'environnement n'est pas systématique si bien que des problèmes surgissent au cours de l'exploitation.

Comme les entreprises de confection ne sont pas classées, des litiges ont apparu entre les habitations d'une zone et un confectionneur de jean qui procède au lavage des jeans et qui devrait se trouver dans ce cas en classes 2.

Pour les matières premières, les entreprises du régime du droit commun et du Code des Investissements paient pour les tissus en coton ou synthétiques 30 % de droit et taxe d'importation et 25 % de TVA récupérable.

Les entreprises des Zones Franches en sont exonérées.

Les articles confectionnés importés sont assujettis aux taxes douanières de 30 % (DD et TI) et 25 % de TVA, les articles de friperie le même montant de taxes et un droit d'accise de 5.000 FMG / kilo net affecté au Budget Général.

Les procédures d'importation et d'exportation sont trop lourdes, longues et coûteuses, aussi les confectionneurs proposent :

- la mise à leur disposition des agents de douanes pour ces opérations ;
- la mise en place d'un bureau pour la délivrance de l'attestation de destination, qui dans d'autres pays ne dure qu'un jour et qui peut atteindre 3 semaines à Madagascar ;
- l'assainissement des opérations à tous les niveaux (corruption) ;
- l'allègement des cautions douanières, non justifiées et trop lourdes ;
- la révision des législations sur les importations, sur l'acquisition des terrains par les étrangers, le bail emphytéotique de 15 ans est insuffisant ;
- le suivi par le Ministère de Tutelle des entreprises des zones franches et l'apport des solutions aux problèmes par :
  - . la réorganisation du sous-secteur ;
  - . la révision des législations sur les zones franches ;
  - . la réglementation par des textes de la vente locale des produits de second choix au lieu de demander à chaque opération des dérogations ;
  - . la tenue d'une concertation entre Administration et Secteur Privé (par exemple, avant la sortie d'une loi ou texte concernant ce dernier).-

### 2.1.2.- Normes

D'une manière générale, la réglementation actuellement applicable n'intervient pas dans les normes ou des techniques de fabrication. Les normes suivies par les entreprises à Madagascar sont celles des pays destinataires finaux, c'est à dire, des normes imposées par les clients étrangers et dont l'application se fait à travers :

- l'envoi par les clients des fiches techniques par modèle ou de cahiers de charges ;
- l'envoi des prototypes ou des patrons pré-établis par les clients ;
- les suivis soit par les contrôleurs de qualité de l'entreprise même,

\* soit par les contrôleurs des agents d'achats ;

\* soit par les contrôleurs dépêchés sur place par la maison-mère ou les clients.

## 2.2.- INSTITUTIONS D'APPUI

### 2.2.1.- Formation

Dans un sous-secteur où la qualité des produits est liée étroitement avec la qualité de la main d'oeuvre, la formation est un élément déterminant de la viabilité du sous-secteur.

Consciente de cette situation et après avoir co-financé avec le CDI (Centre pour le Développement Industriel) la formation et le démarrage des unités créées en partenariat, la CFD (Caisse Française du Développement) a accepté de subventionner la FORMACO, premier centre de formation dans le sous-secteur à Madagascar.

La FORMACO, créé en Avril 1992, est un regroupement en syndicat des professionnels de la confection en vue d'assurer à Madagascar la formation dans le domaine de confection.

L'objectif est de former dans des délais courts des personnels au travail en entreprise, afin de mettre sur le marché des professionnels qualifiés et d'améliorer la qualification du personnel en poste.

Prévue pour démarrer en avril 1992 dans des locaux provisoires, la FORMACO n'est opérationnelle que depuis septembre 1994 et compte actuellement sept membres et une trentaine d'adhérents : MACOTEX, VETTEX, PROCOM, CORAV, RINA, FATEXMA et OTM.

La FORMACO est assistée par la DAFCO (Délégation Académique à la Formation Continue de la Réunion).

La mise en place de la structure est en cours : nomination du Directeur, formation des formateurs en vue de compléter les 4 secteurs prévus et de prendre la relève des experts expatriés.

En effet sur quatre secteurs d'interventions programmés : couture, coupe, organisation et maintenance, les deux premiers sont opérationnels. Des experts ponctuels interviennent pour la formation au centre ou au sein de l'entreprise.

La FORMACO dispose d'une centaine de machines industrielles pour la formation.

Seuls les coûts locaux sont pris en compte pour la facturation des interventions : la FORMACO est subventionnée par la CFD.

Les interventions les plus demandées sont la formation de chefs de chaîne et d'opératrices sur machine. Des assistances au patronage, des conseils en gestion et importation ont été dispensées.

Trois promotions de chef de chaîne sont déjà formées et le client le plus important est le Groupe Floréal pour la formation des machinistes.

Le nombre d'heures de stagiaires a doublé pendant les 4 premiers mois de l'année 1995, par rapport aux 4 derniers mois 1994.

Malgré cette augmentation, la FORMACO est loin d'être saturée. Environ le tiers des confectionneurs ont recours à la FORMACO.

La majorité des confectionneurs ont solutionné leur problème de formation par :

- des recours aux assistances techniques extérieures (maison-mère, partenaire ...) ;
- des formations par le biais des ouvriers anciens expérimentés (confectionneurs déjà installés) ;
- des récupérations des ouvriers expérimentés débauchés des autres confectionneurs.

La formation à l'usine dure 3 à 6 mois pour les machinistes, un an pour les chefs de chaîne.

Certains confectionneurs trouvent que la FORMACO n'est pas adaptée à leur demande ; quelques uns ignorent son existence et proposent comme besoins spécifiques, des formations déjà dispensées par la FORMACO : manipulateurs de machines, chefs de chaîne, coupeurs, contrôleurs de qualité. Cette situation est justifiée en partie dans la mesure où FORMACO ne fait pas de démarchage.

Le reste qui est déjà passé à la FORMACO émet des avis divergents : coût très cher, compétence non améliorée après formation, alors que prétentions élevées, résultats négatifs, satisfaction totale, début très difficile, y reviendra cette année...

Pour l'ensemble, FORMACO est insuffisante, un autre centre de formation doit être créé pour :

la formation des encadreurs, des cadres techniques, d'agents de maîtrise, de méthode et d'organisation.

### 2.2.2.- Informations

Les informations circulent par le biais des associations professionnelles, il n'y a pas d'organisme spécialisé.

La FORMACO envisage de mettre cette année à la disposition des confectionneurs, un centre de ressources où seront à leur disposition des documentations internationales, des revues spécialisées et techniques, leur permettant l'auto-didacte.

Outre ces informations prévues par la FORMACO, d'autres besoins ont été exprimés : informations sociale, financière et économique locales, centre d'informations technique et commerciale sur la concurrence internationale.

La diversification des sources d'informations techniques permet de s'ouvrir sur le monde et de connaître ce qui se fait dans d'autres pays non traditionnels : Chine ...

### 2.2.3.- Financement

Il n'y a pas de financement spécifique au sous-secteur textile-confection qui trouve que les banques ne sont pas très confiantes au sous-secteur et que les taux bancaires élevés est un des facteurs rendant les prix non compétitifs par rapport à ceux des concurrents asiatiques.

Plusieurs entreprises ont pu bénéficier des financements extérieurs.

### 2.2.4.- Commercialisation

Pour les faconniers, les produits sont livrés directement aux clients en grande partie, le reste est placé par les agents textiles.

Pour les autres confectionneurs, la présence permanente d'agents commerciaux à l'étranger et l'intervention des agents textiles locaux facilitent la commercialisation.

A Antananarivo sont installés plusieurs agents textiles tels :

- \* TEX Services Madagascar
- \* ATS-KASA
- \* DODWEL
- \* Merchandising Service Madagascar
- \* OPTIMEX

Ce sont des agents d'achat dont les maisons-mères se trouvent dans beaucoup de cas à Maurice. Ils interviennent dans le domaine de la confection et disposent d'une structure adéquate.

Pour le compte des clients extérieurs, prospectés par leur maison-mère, ils recherchent des fournisseurs locaux (confectionneurs) et assurent les différentes démarches permettant la bonne exécution des commandes reçues.

Deux cas peuvent se présenter :

- Les fournisseurs travaillent par soumission de leurs collections ;
- les clients proposent leurs modèles, envoient des prototypes ou dépêchent leurs stylistes à Madagascar.-

Dans tous les cas sur la base des propositions. l'agent d'achat :

- envoie la cotation et les échantillons ;
- passe les commandes suivant les besoins des clients ;
- effectue le suivi technique et le contrôle de qualité ; pour certains, le contrôle de qualité est effectué par un agent de la maison-mère ;
- s'assure du respect de délai et suit l'expédition en intervenant au niveau des confectionneurs ou des entreprises de transports.

Un agent dispose jusqu'à dix fournisseurs et arrive à leur commander 500.000 articles pour une saison.

Les clients sont des sociétés de distributions, des chaînes de magasin .. des pays européens dont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Suisse....

Une bonne partie des fonctions marketing est assurée par ces services, allégeant les attributions commerciales des confectionneurs qui peuvent centrer leurs efforts sur la partie production.

### 2.3.- ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES EXISTANTES

Dans le sous-secteur Textile-Confection existe trois groupements d'entreprises industrielles :

AMIHA : Association Malgache de l'Industrie de l'Habillement  
GCE : Groupement des Confectionneurs Exportateurs  
FORMACO : Formation Madagascar Confection.

AMIHA : Créée en 1992, affiliée à la SIM (Syndicat des Industries de Malgache). C'est une association d'Entreprises Franches du Secteur confection.

Les objectifs étant les échanges d'Informations et la défense des intérêts des membres notamment vis-à-vis de l'administration. Ont été entreprises des actions de lobbying et une rencontre avec le Ministre de l'Industrie.

Les actions à court terme concernent l'harmonisation de la catégorie professionnelle au sein de la branche.

L'AMIHA compte actuellement 9 membres :

- JOIE, OTM, DEMAD, MACOTEX, FBOI, DULONG DE ROSNAY, VETTEX, LAGUNA, EPSILONE.

Elle est ouverte à toutes les entreprises franches, MAVITEX et FLOREAL vont la rejoindre incessamment.

GCE : Créé en 1985, par les confectionneurs malgaches qui voulaient s'orienter vers l'exportation par suite de l'étroitesse du marché local.

Le GCE compte actuellement 14 membres :

- SOBOMA, CONFECTA, MADIMPORT, HARY, MATEZA, GRIFFY, FANAVOTANA, FATEXMA, MADATEX, IMES, HULA, CREATEX, PAMELA, KARABI.

Activités : entr'aide entre membres dans divers domaines :

- . Techniques : Dossier d'importation, execution en groupe des commandes importantes, conseil en gestion ... ;
- . Informations sur le salon, la foire, les participations ;
- . sont en projet ; la création d'un central d'achat, la recherche de ressources financières extérieures (CEE...), et la remise à niveau par formation.

FORMACO : Elle s'est orientée vers la formation (voir formation).

Le GEM (Groupement des Entrepreneurs de Madagascar) et la SIM (Syndicat des Industries de Madagascar) sont des associations plus élargies où s'affilient, soit individuellement les confectionneurs, soit par le biais des associations du sous-secteur (AMIHA affilié à la SIM).

Les associations devraient jouer un rôle plus dynamique vis-à-vis de l'administration : discussion sur les prévisions d'augmentation de salaires, solution des problèmes spécifiques des entreprises franches, législations sur les importations.

### 3.- GESTION STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (GSDI)

La GSDI est basée sur la concertation entre les opérateurs du sous-secteur : les initiatives revenant aux opérateurs privés et le soutien à l'Etat.

#### 3.1.- PRÉSENCE D'ENTREPRENEURS PRENANT DES INITIATIVES

Pour faire face à leurs problèmes, les entrepreneurs du sous-secteur textile-confection se sont constitués en groupement dans le sous-secteur ou ont formé des associations pour :

- . exploiter en commun la formation ;
- . effectuer des démarches à l'extérieur pour faire connaître leur entreprise, rechercher des marchés, des fournisseurs communs (projet de central d'achat) ;
- . effectuer des démarches auprès des autorités ;
- . informer les membres de leur groupement sur les manifestations économiques extérieures, les évolutions technologiques, les tendances de la demande ...

Les entreprises privées prenant des initiatives et plus dynamiques présentent une série de caractéristiques communes :

- . elles sont tournées vers l'exportation ;
- . elles utilisent davantage leur capacité (plus de 50 %) ;
- . elles relèvent souvent du régime de ZFI ;
- . elles se montrent plus confiantes et optimistes en ce qui concerne leurs perspectives de croissance à moyen terme ;
- . elles prévoient une expansion rapide de leurs activités, sous réserve que l'on remédie aux principales contraintes qu'elles subissent.

On remarque qu'en général, ce sont :

- des promoteurs installés depuis longtemps à Madagascar

M. Jean Pierre TARDY Directeur Général de la SOBOMA, président du GCE, membre fondateur de la FORMACO

M. Karim BARDAY Président Directeur Général de l'OTM, membre de la FORMACO

M. Mounir HIRIDJEE Directeur Général de MADIMPORT, membre fondateur du GCE

- des promoteurs nationaux ou étrangers récemment installés

Mme Noro RADILOFE, Directeur de MACOTEX, membre fondateur de la FORMACO

M. Miandra RAHARINAIVO Directeur de JOIE, membre fondateur de la FORMACO et de l'AMIHA

M. DREYFFUS Président Directeur Général de FATEXMA, membre de la FORMACO et de GCE

### 3.2.- OPPORTUNITES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DES MARCHES

Le développement du sous-secteur passe par celui de l'exportation.

Dans le sous-secteur Textile-Confection, 18 entreprises travaillent uniquement pour le marché local, 6 pour le marché local et l'export et 60 pour l'exportation.

50 % travaillent à plus de 75 % de leur capacité, 25 % entre 75 et 50 % de leur capacité et 25 % en dessous de 50 %.

Le marché local est à la limite de la saturation ; la concurrence est très serrée avec les artisans pour les produits bas de gamme et pour les produits moyen de gamme avec les articles importés provenant du 2<sup>e</sup> choix des pays asiatiques, qui inondent le marché avec des prix relativement bas.

Actuellement pour leur 2<sup>e</sup> choix, les industries locales doivent faire une demande à chaque opération d'écoulement sur le marché local.

C'est ainsi que des confectionneurs travaillant initialement pour le marché local et l'exportation se sont convertis totalement à l'exportation, constatant qu'il est difficile désormais de travailler hors zone franche.

Les taxes sur les importations de tissus, d'articles confectionnés et de friperies ont diminué passant de 50 - 55 % à 30 % (Droit de douane et Taxes d'importation), respectivement en 1992 et 1995. Dans les zones franches les matières premières sont en admission temporaire.

Le marché extérieur, par contre, est en pleine évolution :

- . des confectionneurs ayant débuté comme sous-traitant commencent à prospector et à travailler pour d'autres marchés, en proposant leur propres collections et en misant sur la qualité et le service ;
- . des confectionneurs travaillant dans les gammes basiques ont opté pour le haut de gamme où l'incidence de la main-d'oeuvre et celle du fret aérien dans le coût global est relativement faible.-

Dans ce cadre, beaucoup de confectionneurs sont optimistes sur l'avenir du sous-secteur et envisagent :

- l'extension (en cours ou à l'étude) ;
- la modernisation de l'usine ;
- l'orientation vers le haut de gamme ;
- l'intégration plus poussée pour la production ;
- le développement du service marketing ;
- l'adaptation et l'orientation des activités au marché international ;
- la diversification de la clientèle.-

Cependant, diverses contraintes gênent cet essor :

- la crainte de subir une augmentation brusque et importante du coût de la main d'oeuvre ; en 1990, il leur a été promis que l'augmentation des salaires se ferait par étape annuelle ;
- la conjoncture politique qui ternit les activités du sous-secteur ;
- l'éloignement par rapport aux clients alors que les coûts de transport sont énormes ;
- la difficulté de percer le marché international ;
- les problèmes de communication : téléphone, fax, routes ...
- l'instabilité durant les périodes cycloniques où les confectionneurs n'arrivent plus à honorer les commandes ;
- les problèmes d'approvisionnement : insuffisance de matières, prix de fournitures locales élevés, délai de livraison, qualité instable ;
- les problèmes techniques, la formation ;
- les problèmes de trésorerie : retard de rapatriement de devises ;

- la manque de professionnalisme et du sérieux de quelques confectionneurs qui porte atteinte à l'ensemble du sous-secteur ; alors que d'autres pour maintenir le marché et respecter leurs engagements ont pris des dispositions telles :

- . achat de fils, tissus et fournitures à l'étranger ;
- . constitution de stock important pour les fournitures ;
- . expédition par avion même à un coût élevé.

Les efforts fournis par le sous-secteur restent insuffisants tant que l'Etat ne les soutient pas par des actions :

- incitation des nouvelles installations à s'orienter vers les produits à forte valeur ajoutée ;
- facilité pour les démarches administratives et douanières ;
- suivi des réglementations sur l'environnement par le biais des collectivités décentralisées ;
- réglementations sur les zones franches à compléter ;
- réorganisation du sous-secteur à tous les niveaux.-

### 3.3.- VALORISATIONS DES RESSOURCES NATURELLES ET DES AVANTAGES COMPARATIFS

#### - Matières premières

Plusieurs matières premières utilisées par le sous-secteur textile-confection sont fabriquées localement :

- . tissus par COTONA, SOTEMA, SAMAF ;
- . fils par SOMACOU, SOTEMA, FANAVOTANA ...
- . élastiques par TRIMETA ...
- . fermetures, boutons ...

#### - Tissus

Les tissus, principales matières premières représentent environ 70 % des coûts totaux dans la confection. Ces coûts varient suivant les modèles et l'origine des tissus.

En effet, moins du tiers des confectionneurs s'approvisionnent en tissus locaux pour un pourcentage local-importé supérieur à 50 %, quatre unités (installées en Zone Franche) en utilisent plus de 70 %, ce sont des tissus chaîne et trame.

Les unités intégrées de textile-confection utilisent la plus grande partie de leurs tissus maille pour leur propre production.

Les tissus sont de qualité en général, mais les prix sont instables et plus chers que ceux des importations. Il se trouve qu'en cas de rupture de stock chez les fournisseurs la qualité change d'une commande à une autre, surtout les coloris.

Les gammes sont limitées en tissus locaux et pour l'exclusivité d'un modèle donné, un minimum de commande est indispensable (environ 800m). Les tissus mailles sont rejetés par les entreprises de la zone franche qui les importent en totalité : problème de qualité des fils utilisés pour le tissage.

Pour résoudre son problème d'approvisionnement une unité de confection de tee-shirts et polos envisage de faire une intégration plus poussée en 1996 par la filature, tissage, impression et teinture de coton importé de l'Inde et de Pakistan.

#### - Autres fournitures

Les fournitures utilisées par les entreprises de confection sont dans la plupart des cas, importées.

La qualité des fournitures locales n'est pas satisfaisante et les délais de livraison ne sont pas respectés, les fournitures n'arrivent pas à concurrencer les importations et les confectionneurs ont recours à ces matières locales seulement en cas d'insuffisance des intrants importés.

Les fils locaux sont cassants et leur utilisation influe sur la productivité malgré un prix concurrentiel.

En général, les variations des prix faussent les prévisions de coût de revient.

#### - Main d'oeuvre

La main d'oeuvre est un des rares avantages comparatifs de Madagascar pour :

- son coût relativement acceptable ;
- son abondance ;
- sa rapidité à assimiler les formations.

Par contre le climat social entre travailleur/employeur s'est dégradé pour quelques entreprises et il est fréquent que pour ces raisons ou autres les ouvrières quittent une entreprise pour une autre. Outre les perturbations créées par leur départ, cette pratique risque d'engendrer des hausses du coût de la main d'oeuvre et un éternel recommencement de la période de formation et en conséquence augmentation du coût de la formation.

La plupart des confectionneurs emploient des cadres expatriés : particulièrement pour la production mais rarement pour l'administration et finances. L'encadrement technique malgache fait défaut alors que des unités souhaitent en embaucher pour les raisons suivantes : coût des expatriés trop important et relations entre malgache plus faciles.

En général, les encadrements techniques expatriés ont déjà travaillé plusieurs années dans des usines ou ateliers de confection même familiaux ; les malgaches sont entrés directement en usine, sans contact préalable au milieu et l'assimilation des exigences techniques et organisationnelles du travail en usine leur est plus difficile et longue. D'autre part, très peu de malgaches ont reçu des formations en textile .

- Autres avantages

Pays non astreint aux problèmes de quotas pour le marché américain, Madagascar attire les investisseurs notamment asiatiques qui dans leur pays d'origine ont atteint leur quota.

- Valorisation de ces ressources et avantages

Pour la main d'oeuvre, il faut investir dans la formation des ressources humaines pour satisfaire régulièrement les besoins du sous-secteur et éviter ainsi :

- que la débauche des ouvriers expérimentés des unités installées par les nouveaux venus accroît le coût du travail ;
- que les opérateurs économiques potentiels ne soient plus attirés par Madagascar où l'unique avantage comparatif est mal exploité, et non mis en valeur.

Pour les tissus, leur qualité dépend de la qualité des cotons utilisés : COTONA dispose du coton provenant de ses propres cultures, SOTEMA ainsi que les autres unités de filature s'approvisionnent en totalité auprès de la HASYMA .

L'amélioration du coton au niveau de la HASYMA résoud en grande partie ces problèmes de qualité. Par contre, quantitativement le coton local ne suffit aux besoins des usines textiles.

### 3.4.- POTENTIALITES DE CREATION D'EMPLOIS

Le potentiel de création d'emplois du sous-secteur textile-confection est considérable.

Une étude effectuée en 1992 dans le cadre de la création de la FORMACO, prévoyait pour les confections ayant plus de 40 salariés, un total d'emplois de 12.805 pour l'année 1995.

La SERDI l'a évaluée à 21.050 emplois pour les confections et les unités intégrées de confection-textile (sauf SOTEMA) repartis comme suit suivant la taille des entreprises

	Nombre d'Entreprise		1 9 9 5 Nombre d'emplois	
	(1)	(2)	Prévis° (1)	Situation (2)
- Confection	1992	1995		
Salariés > 100	19	42		20.250
40 < Salariés <= 100	11	15		800
- Textile	30 ND	57 10	12.805 ND	21.052 6.612
- Confection en cours d'installat°	-	6		ND

(1) : Etude pour FORMACO

(2) : SERDI

En 1995, le nombre d'emplois créés a largement dépassé la prévision établie en 1992 (+ 65 %).

Si on tient compte des projets de modernisation, extension et d'intégration des unités existantes prévues jusqu'en 1998 d'une part et des nouvelles installations d'autre part, la création d'emplois sera substantielle de 1995 à 1998.

Ces projets concernent

- le remplacement de machine et la modernisation de l'outil travail pour une dizaine d'entreprise ;
- l'extension par l'augmentation de la capacité de production et par l'intégration plus poussée, pour une vingtaine de confectionneurs ;
- les installations en cours de six unités (zone franche).-

La réalisation de ces projets dépendra de plusieurs facteurs : coût de la main d'oeuvre, obtention de crédit, amélioration de l'environnement, maintien du marché extérieur : 71 % des unités installées travaillent pour l'exportation.

### 3.5.- DECENTRALISATION ACTUELLE DU SOUS-SECTEUR

La totalité des industries du textile et confection est installée dans le faritany d'Antananarivo (y compris Antsirabe) sauf :

- SOTEMA, unité de filature tissage et confection à Mahajanga ;
- Tricot SB, unité de tricotage mailles à Mahajanga ;
- des petites unités de confection à Toamasina ;
- des unités artisanales dans les autres faritany.

La décentralisation se fera lentement pour les raisons suivantes :

- tout est centralisé à Antananarivo : centre de formation, principal fournisseur en tissus, autres fournisseurs ;
- le coût de transport est trop élevé et les moyens insuffisants ;
- même à Antananarivo, les relations avec l'extérieur sont très difficiles : Téléphone, fax, et le fret aérien qui coûte cher n'est pas disponible à longueur d'année : lors de la campagne de letchis, les denrées périssables deviennent prioritaires.

La résolution des problèmes inhérents à cette situation favorisera la décentralisation :

- amélioration des infrastructures de communication ;
- l'augmentation des disponibilités en énergie électrique dans certaine région où sa fourniture est saturée.

Malgré la proximité de la SOTEMA des zones de production cotonnières, son isolement géographique par rapport aux confectionneurs la pénalise. Pourtant, sa production pour les collections d'hiver est intéressante du point de vue qualité et même prix.

## CONCLUSION

Compte tenu de la faiblesse de la demande locale qui est en relation avec le pouvoir d'achat de la population et des contraintes sur les importations, Madagascar est obligé de se tourner vers le marché extérieur. Le marché mondial de l'habillement ne cesse de se développer. Madagascar peut avoir sa place dans ce marché pour les raisons suivantes :

- Madagascar dispose d'une main d'oeuvre abondante (et bon marché), peu coûteuse et "facile à former" au regard des normes internationales. Les coûts horaires pratiqués dans l'industrie de l'habillement font de Madagascar l'un des fabricants les plus compétitifs au monde ;
- Les nouveaux pays industriels, en particulier ceux d'Asie de l'Est, face à l'accroissement du revenu par habitant et des coûts de main d'oeuvre se lancent aujourd'hui dans la production de vêtements haut de gamme, à valeur plus élevée et moins standards. Ces produits exigent une meilleure qualité et des délais de livraison plus rapide, mais ces pays sont suffisamment expérimentés pour satisfaire ces conditions. A mesure qu'ils s'orientent vers des produits haut de gamme, ils libèrent de gros créneaux sur le marché pour de nouveaux producteurs aux coûts moins élevés. Madagascar doit saisir cette opportunité et au fur et à mesure des expériences acquises s'orienter vers des produits haut de gamme.-

Mais Madagascar ne peut pénétrer ce marché tant qu'il ne dispose pas d'une infrastructure solide qui est indispensable si l'on veut développer la production et améliorer la commercialisation et la distribution, donc rester compétitif au niveau des coûts. Par infrastructure, on entend notamment les télécommunications, l'expédition, le transport, les formalités douanières et les documents commerciaux.

Les contraintes d'infrastructure neutralisent en partie l'avantage comparatif dont jouit Madagascar au niveau des coûts de main d'oeuvre.

A l'instar des pays de l'Asie de l'Est, Madagascar doit avoir de bonnes politiques sectorielles et macroéconomiques, notamment dans les domaines des changes et du commerce extérieur favorable aux exportations en mettant en place un système d'incitation pour les exportateurs privés.

L'existence de coûts de main d'œuvre concurrentiels est une condition indispensable, mais pas suffisante. Les délais jouent un rôle important pour le succès des exportations : ceux ci impliquent la livraison régulière, dans les délais prévus, de biens de qualité fiable et qui répondent aux exigences du marché.

Madagascar se trouve aussi handicapé par un ensemble de lacunes importantes au niveau des qualifications professionnelles (manque de techniciens et de cadres) et devra renforcer ses systèmes d'enseignement professionnel et de formation dans l'industrie pour assurer à l'avenir une croissance de produits de ce sous-secteur.

La faiblesse et l'insuffisance des institutions et des services de soutien du secteur privé constituent aussi des obstacles non négligeables au fonctionnement et au développement efficaces de ce sous-secteur.

L'accès à l'information et aux données est encore très limité et insuffisant. L'accès au crédit et les coûts de financement, l'incertitude politique, la pénurie de devises et le coût élevé des facteurs de production constituent également des contraintes immédiates et incontournables auxquelles les entreprises sont soumises.

Le sous-secteur est sensible à son environnement, ainsi l'Etat doit renforcer ses actions de support et de promotion des investissements et d'exportations pour aider ce sous-secteur dont les activités présentent un potentiel de développement à l'exportation.